



RAPPORT FINANCIER

Année 2019



1. SYNTHESE DE L'EXERCICE 2019

1.1. Détails des produits

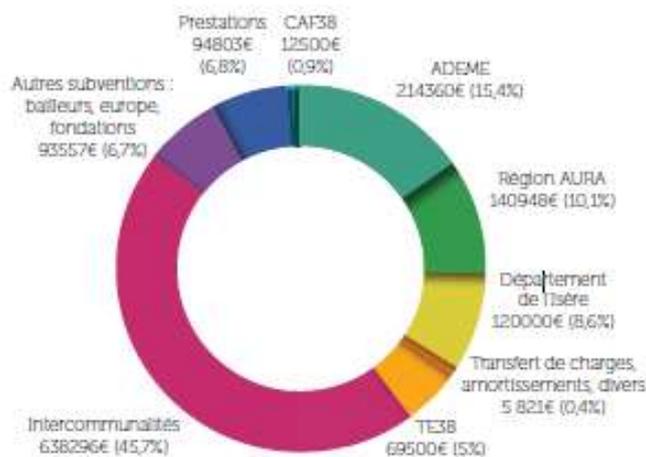
Le total des produits s'élève en 2019 à **1 396,3 k€**, contre **1 275,6 k€** en 2018, soit une hausse de 9,3%. Ces produits sont très majoritairement constitués de **subventions (93%)**.

Les trois partenaires historiques de l'AGEDEN (ADEME, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Département de l'Isère) représentent 34% des financements en 2019 alors que c'était 40% en 2018. Ces partenaires demeurent importants mais les subventions des collectivités locales ont augmenté représentant aujourd'hui 46% des recettes, auxquelles il faut ajouter la contribution de TE38 (ex-SEDI) pour 5%.

Le reste des recettes provient notamment de prestations (5%), de formations (2%), des bailleurs sociaux (1,5%).

Enfin il faut noter la contribution de la Fondation de France et l'attribution de fonds liés à la liquidation de l'Agence de Mobilité du Nord Isère dont une partie a été utilisée dès 2019 pour développer des actions de sensibilisation et d'information sur la mobilité sur le Nord Isère.

Graphique Origine des recettes 2019



Produits 2019

1.2. Détail des charges

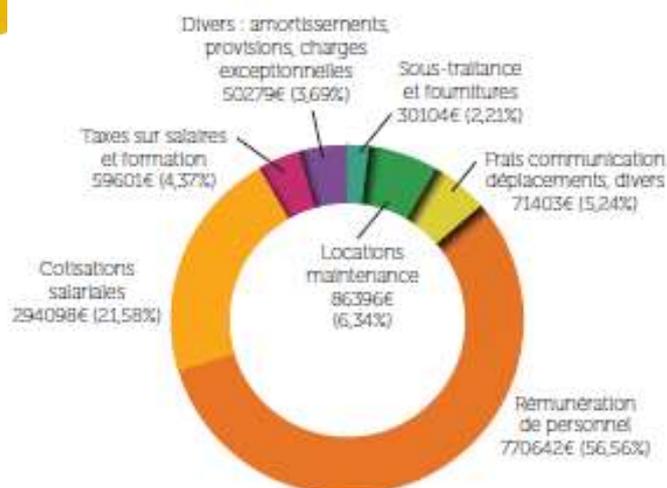
Les charges de l'AGEDEN s'élèvent à **1362,5 k€** en 2019 contre **1254,2 k€** en 2018, soit une hausse sensible de 8,6%. Les dépenses concernent très majoritairement le personnel, les salaires et cotisations associées, la taxe sur les salaires et les formations, qui représentent au total **82,5%**. Ceci est normal pour ce type d'activité d'animation, d'information et de conseil.

Les dépenses sont en hausse par rapport à 2018 ce qui est lié à l'augmentation de l'effectif pour faire face au renforcement des actions sur certains territoires. (23,4 ETP en moyenne en 2018 au lieu de 20,2 ETP en 2018).

Les autres dépenses de fonctionnement (compte 61 et 62 : locaux, déplacements, honoraires comptables, communication, frais pour les animations...) représentent 13,8%.

Enfin, le poste divers, qui comprend les amortissements, des provisions pour risques et des charges exceptionnelles, représente environ 3,7% des dépenses.

Graphique Origine des dépenses 2019



Charges 2019

Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère)	8,4%
CC Vals du Dauphiné	4,7%
CA Pays Voironnais	10,9%
CC Le Grésivaudan	30,0%
CC Trièves	0,9%
Saint Marcellin Vercors Isère Communauté	7,0%
Vienne Condrieu Agglomération	3,2%
CC Oisans	8,5%

CC Massif du Vercors	6,6%
Grenoble Alpes Métropole	4,2%
Bièvre Isère Communauté	7,6%
Entre Bièvre et Rhône	2,9%
CC Bièvre-Est	1,0%
CC Coeur de Chartreuse	0,7%
CC Matheysine	1,5%
COMMUNES (Grenoble, Saint-Quentin-Fallavier, Villefontaine, Meyrié...)	1,7%

1.3. Compte de résultat

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
TOTAL PRODUITS	1148,7	1211	1190,4	1165,2	1275,6	1396,3	+ 9,3 %
TOTAL CHARGES	1117,6	1185,3	1161,1	1137,4	1254,1	1362,5	+8,6%
RÉSULTAT	31,1	25,7	29,3	27,8	21,5	33,8	

Le résultat est excédentaire et s'élève précisément à 33 753 €.

Les produits comme les charges sont en hausse de l'ordre de 9%.

Les excédents constatés depuis quelques années permettent d'assurer le développement de l'association en faisant face aux besoins de trésorerie qui augmentent.

Lors de sa séance du 28 Mai 2020 le Conseil d'Administration de l'AGEDEN a arrêté ces comptes et propose d'affecter le résultat qui s'élève à 33 753 €, au fonds associatif, en report à nouveau.

1.4. Bilan au 31.12.2019

Le bilan est une photographie de la situation financière de l'association à un instant précis.

Le total du bilan s'établit - au 31 décembre 2019 à 1 613 156 Euros

alors qu'il était : - au 31 décembre 2018 à 1 465 098 Euros

Le bilan au 31 décembre 2019 est en hausse significative par rapport à 2018 (+ 10 %).

Le niveau des dettes était fin décembre 2019, de 237 k€, alors que côté « Actif circulant », l'AGEDEN disposait de 361 k€ (disponibilités et valeurs mobilières de placement). L'association était donc en capacité de faire face à ses dettes.

Il est également important de mesurer la différence entre les « subventions » octroyées et non réglées au 31 décembre en 2019 (1 084,9 k€, que l'on trouve dans l'actif circulant) et les « Produits constatés d'avance » (541,2 k€, que l'on trouve dans le Passif). Cette différence représente 548,2 k€. Elle correspond au travail effectivement réalisé fin 2019 mais pas encore réglé.

Le besoin de trésorerie varie beaucoup au cours de l'année, il faut disposer de « Fonds associatifs et réserves » suffisants. Les réserves de l'association (qui se calculent en faisant la différence entre les fonds associatifs (754,3 k€) et l'actif immobilisé (145,8 k€)), s'élèvent donc à 608,5 k€, soit environ 45% des charges annuelles ou encore 5,5 mois de réserves. Ce niveau de réserves est nécessaire pour faire face aux délais de règlement inhérents au mécanisme des subventions.



2. COMPTES ANNUELS

établis par l'expert-comptable Mme DUPISSON

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AZ Consultants / 3 av Marie REYNOARD 38100 GRENOBLE



www.ageden38.org

04 76 23 53 60

infoenergie@ageden38.org

Siège

Bâtiment ESP'ACE

14, avenue Benoît FRACHON

38400 Saint-Martin d'Hères

Antenne

4, avenue Ambroise GENIN

38300 Bourgoin-Jallieu

Zone pour logo partenaires